



LES FONDAMENTAUX DE LA MÉTHODE DES CAS : 2 SÉMINAIRES

- ▣ Séminaire 1 : **Acquérir les compétences-clés pour bien écrire un cas** (1,5 jour)
- ▣ Séminaire 2 : **Maîtriser les étapes et les enjeux d'une animation de cas** (1,5 jour)

Conçus de façon modulaire (sessions de 1,5 jour), ces 2 séminaires peuvent être suivis séparément.

Il est recommandé de suivre ces deux séminaires en une seule session de 3 jours consécutifs (un cas s'anime et une animation porte sur un cas rédigé).

CALENDRIER INTER 2010

Intitulé des séminaires INTER	Dates des sessions 2010	
Les Fondamentaux de la Méthode des Cas		
Acquérir les compétences-clés pour bien écrire un cas (1,5 jour)	25-26 janvier *	23-24 juin*
*Horaires du séminaire « Acquérir les compétences-clés pour bien écrire une étude de cas » : Jour 1, toute la journée (9 h 30 – 17 h 30) et Jour 2, matin (9 h – 12 h 30) – Le déjeuner sur place, le 2 ^{ème} jour, est possible en le précisant au moment de l'inscription.		
Maîtriser les étapes et les enjeux d'une animation de cas (1,5 jour)	26-27 janvier*	24-25 juin*
*Horaires du séminaire « Maîtriser les étapes et les enjeux d'une animation de cas » : Jour 2, après-midi (14 h – 17 h 30) et Jour 3, toute la journée (9 h - 17 h)		

Toutes les formations de la CCMP sont proposées en présentiel. Elles se déroulent en interentreprises ou peuvent être déclinées, sur-mesure, en intra-entreprise.

TARIFS 2010

Tarifs par personne (Documents pédagogiques et forfait repas inclus)	Adhérent CCMP	Non-adhérent CCMP
Session de 1,5 jour – 10h30	510 €	714 €
2 sessions consécutives de 1,5 jour (3 jours) soit 21h	918 €	1 285 €



ECRIRE UN CAS : LES FONDAMENTAUX

SÉMINAIRE 1 : ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES-CLÉS POUR BIEN ÉCRIRE UN CAS

PROGRAMME :

La Méthode des Cas en formation : les raisons d'un succès

- Les origines de la Méthode des Cas
- Le postulat pédagogique : 1 = 3
- La plasticité de la méthode

DEBAT : la Méthode des Cas, un pont naturel entre recherche académique et expérience entrepreneuriale de terrain

Inclure le cas dans sa panoplie d'outils pédagogiques

- Reconnaître et différencier le cas d'autres supports de formation : définition, description, formalisation
- Typologie des cas

ATELIER PRATIQUE N° 1 – Analyse de cas existants, exploitations possibles

Les étapes clés d'écriture de cas et de sa note pédagogique : de l'intuition initiale à la formalisation finale

- Prendre contact avec l'entreprise : confidentialité vs publicité ?
- Collecter les données utiles à l'écriture du cas
- Articuler objectif pédagogique et réalité professionnelle : centrer son objectif, définir une problématique
- Scénariser l'exposition du cas
- Enrichir le cas : apports vidéos et multimédias
- Garantir la transférabilité du cas : créer une note pédagogique complète et efficace

ATELIER PRATIQUE N° 2 – A partir de mini-cas pré-écrits et pré-formatés : choisir une scénarisation, restructurer des données, réécrire une introduction, compléter la note pédagogique

Publier un cas, pourquoi et comment ?

- Sensibilisation au droit de la propriété intellectuelle
- Définir la politique de dissémination de ses cas
- Publier à la CCMP : étapes et délais

TRANSMISSION DE BONNES PRATIQUES : QUESTIONS - REPONSES

INFOS PLUS :

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés- discussions / Analyse croisée de cas / Ateliers pratiques d'écriture

Pré-requis :

Public sans expérience significative dans le domaine

Profil des participants :

Enseignants ou formateurs intéressés par les méthodes actives et désireux d'élargir leur palette d'outils pédagogiques

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir les apports de la Méthode des Cas en formation
- Acquérir les techniques de base pour écrire un cas efficace en situation de formation

Séminaires complémentaires :

- Maîtriser les étapes et les enjeux d'une animation de cas (2 jours)
- Conduire une discussion de cas efficace (2 jours)

INFOS PRATIQUES :

Horaires :

Lundi : 9 h 30 – 17 h 30

Mardi : 9 h – 12 h 30

Déjeuner possible sur place, mardi, en le précisant à l'inscription

Lieu :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
79, avenue de la République
75011 PARIS
M° Saint-Maur – Ligne 3
(Levallois/Gallieni)

Contact :

Suzanne Harmel
sharmel@ccip.fr
01 49 23 57 22



ANIMER UN CAS : LES FONDAMENTAUX

SÉMINAIRE 2 : MAÎTRISER LES ÉTAPES ET LES ENJEUX D'UNE ANIMATION DE CAS

PROGRAMME :

La Méthode des Cas : fondements et apports pédagogiques

- Panorama des grands courants pédagogiques (induction / déduction ; centration sur le savoir vs sur l'apprenant)
- Positionnement de la Méthode des Cas dans ces grands courants pédagogiques
- Apports pédagogiques pour la formation aux sciences de gestion

ATELIER PRATIQUE N° 1 : Discussion sur la base de la lecture de 2 à 3 mini-cas

Animer un cas

- Les différentes étapes de la mise en œuvre de la Méthode des Cas : de la lecture initiale de l'apprenant au retour théorique de l'enseignant
- Les principaux écueils de la phase préparatoire : leur identification et leur gestion
- Les principaux enjeux de l'animation

ATELIER PRATIQUE N° 2 - Préparation et animation d'un mini-cas

Le cas dans un programme pédagogique

ATELIER PRATIQUE N° 3 - Animation d'un mini-cas et débriefing

- Eléments clefs d'auto-analyse d'une animation
- Les principales difficultés d'animation et les solutions possibles
- Insertion du cas dans un module pédagogique

La Méthode des Cas : illustration et analyse

INFOS PLUS :

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés- discussions / Ateliers de mise en pratique / Jeux de rôle / Echanges entre pairs

Pré-requis :

Public sans expérience significative dans le domaine

Profil des participants :

Enseignants ou formateurs intéressés par les méthodes actives et désireux d'élargir leur palette d'outils pédagogiques

Objectif pédagogique :

Assimiler l'essentiel de l'animation de cas

Séminaires complémentaires :

- Acquérir les compétences-clés pour bien écrire un cas
- Conduire une discussion de cas efficace

INFOS PRATIQUES :

Horaires :

Mardi : 14 h – 17 h 30
Mercredi : 9 h – 17 h

Lieu :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
79, avenue de la République
75011 PARIS
M° Saint-Maur – Ligne 3
(Levallois/Gallieni)

Contact :

Suzanne Harmel
sharmel@ccip.fr
01 49 23 57 22

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

□ PRÉSENTATION

La Centrale de Cas et de Médias Pédagogiques (CCMP) est un service de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) depuis 1971. Principal éditeur-distributeur francophone d'études de cas d'entreprise, la CCMP est également un membre fondateur de l'ICCP (International Community of Case Publishers).

La mission de la CCMP consiste à *promouvoir la Méthode des Cas* par :

- l'édition et la diffusion d'études de cas d'entreprise,
- la formation de formateurs à l'écriture et à l'animation de cas,
- l'accompagnement et le conseil pour l'élaboration d'études de cas d'entreprise sur mesure.

□ INSCRIPTION

Toutes les formations proposées par la CCMP se déroulent en présentiel. Elles se conçoivent en interentreprises ou sur-mesure en intra-entreprise.

Conçues pour la professionnalisation ou le développement des compétences des participants, ces formations s'inscrivent dans le plan de formation de votre employeur ou sont éligibles au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation) soit un crédit de 20 heures annuelles, rémunérées ou indemnisées, effectuées hors temps de travail ou pendant celui-ci.

Par ailleurs, ces formations peuvent être partiellement ou intégralement financées par votre employeur ou par l'OPCA - Organisme paritaire collecteur agréé - dont il dépend.

Dans un idéal pédagogique, chaque formation s'adresse à un groupe compris entre 8 et 12 participants.

FORMATIONS INTERENTREPRISES

Le renvoi du bulletin d'inscription, dûment complété, daté, signé et revêtu du cachet de l'entreprise ou de l'établissement de formation, par courrier ou par télécopie, conditionne l'inscription d'un participant.

Un bulletin d'inscription sera renseigné par intitulé de formation et par personne.

La facture établie à l'issue de la formation tient lieu de convention simplifiée.

□ VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, vous recevrez une attestation de participation nominative. Une attestation de présence est envoyée à votre service Formation ou à l'OPCA correspondant.

□ FACTURATION ET RÈGLEMENTS

Toute commande de formation passée par le Client entraîne son adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente.

Ces formations sont facturées en euros nets de taxe puisque l'appartenance de la CCMP à la CCI de Paris la dispense de TVA.

La formation peut être réglée par chèque bancaire au moment de l'inscription ou sur facture ou être réglée sur facture.

Le règlement pourra être effectué soit par chèque bancaire à l'ordre du Trésorier de la CCIP soit par virement sur le compte de la CCMP n°000 10467765 – Banque BNP Paribas Centre d'Affaires de Paris Grande Armée.

Le coût de la formation inclut les déjeuners ainsi que les documents pédagogiques.

□ CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation doit être formulée par écrit (courrier, mél ou télécopie) auprès de la CCMP.

En cas *d'annulation, entre 21 et 8 jours* avant le début du stage, 50% des frais d'inscription restent acquis à la CCMP.

En cas *d'annulation, dans les 7 jours* qui précèdent le stage, la totalité des frais d'inscription restent acquis à la CCMP.

Enfin, au cas où le nombre d'inscrits sera jugé insuffisant pour garantir la pertinence pédagogique de la formation, la CCMP se réserve le droit d'annuler le séminaire.

□ PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations et données concernant le client sont nécessaires à la gestion des inscriptions et aux relations commerciales à l'usage exclusif de la CCMP. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Pour exercer ce droit il peut envoyer un mél à ccmp@ccip.fr

□ DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française. En cas de litige entre le client et la CCMP, une conciliation entre les parties sera privilégiée, préalablement à tout recours devant les tribunaux. En cas d'échec de la conciliation, le litige sera confié aux tribunaux compétents de Paris.

<h2>BULLETIN D'INSCRIPTION</h2> <h3>LES FONDAMENTAUX DE LA MÉTHODE DES CAS</h3>	A télécopier au : 01 49 23 57 41
	Votre contact à la CCMP : Suzanne HARMEL - Responsable des Formations 81, bd de la République – 75543 PARIS Cedex 11 ☎ 01 49 23 57 22 ✉ sharmel@ccip.fr

Remplir 1 bulletin d'inscription par personne

■ PARTICIPANT

Prénom :	Nom :
Fonction :	Spécialité :
Etablissement :	
Adresse :	
☎	✉

■ NOM DU SÉMINAIRE

OPTION 1

OPTION 2

Acquérir les compétences-clés pour bien écrire une étude de cas (1,5 jour)	<input type="checkbox"/> 25-26 janvier 2010*	<input type="checkbox"/> 23-24 juin 2010*
*Le séminaire « Acquérir les compétences-clés pour bien écrire une étude de cas » : Jour 1, toute la journée (9h30 - 17h30) et Jour 2, matin (9 h - 12h30) - Le déjeuner sur place, le deuxième jour, est possible en le précisant au moment de l'inscription.		
Maîtriser les étapes et les enjeux d'une animation de cas (1,5 jour)	<input type="checkbox"/> 26-27 janvier 2010*	<input type="checkbox"/> 24-25 juin 2010*
*Le séminaire « Maîtriser les étapes et les enjeux d'une animation de cas » : Jour 2, après-midi (14 h - 17h30) et Jour 3, toute la journée (9 h - 17 h)		

■ TARIFS SÉMINAIRE INTER – PAR PERSONNE

(PRIX NETS DE TAXE)

(DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES ET FORFAIT REPAS INCLUS)	TARIS ADHÉRENT CCMP	TARIF NON-ADHÉRENT
Session de 1,5 jour - 10h30	510 €	714 €
2 sessions consécutives de 1,5 jour (3 jours) soit 21h	918 €	1 285 €

■ RÈGLEMENT

- Par chèque bancaire, à l'ordre de M. le Trésorier de la CCIP
- A réception de facture adressée à _____ et à l'adresse suivante, si différente de celle indiquée ci-dessus :
- Par l'OPCA (Nom et adresse)

■ CONDITIONS D'ANNULATION

- **En cas d'annulation, entre 21 et 8 jours avant le début du stage, 50%** des frais d'inscription restent acquis à la CCMP.
- **En cas d'annulation, dans les 7 jours qui précèdent le stage, la totalité** des frais d'inscription restent acquis à la CCMP.

CACHET DE L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT	DATE ET SIGNATURE DU PARTICIPANT